



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE



**Direction
Départementale
de l'Équipement
Haute-Garonne**
**Service Eau
et Environnement**

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DU BASSIN DE LA SAUSSE

**Commune de MONDOUZIL
NOTE DE PRESENTATION**



HYDRETUDES
Ingénierie de l'eau

Siège social

815, route Champ Farçon
74370 ARGONAY

Tel : 04.50.27.17.26
Fax : 04.50.27.25.64

Email : contact@hydretudes.com

P.P.R. approuvé
Le : 21 JUIN 2004

Agence Toulouse

20, Boulevard de Thibaud
31100 TOULOUSE

Tel : 05.62.140.743
Fax : 05.62.140.895
E-mail : hydretud31@wanadoo.fr

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL	3
1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE	3
2. L'ACCESSIBILITE	3
3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	3
3.1. L'occupation du sol	3
3.2. La démographie	3
4. LE MILIEU NATUREL	3
4.1. Les données climatiques	3
4.2. Le contexte géologique	4
4.3. Le réseau hydrographique	4
DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS	5
1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE	5
2. LES CRUES HISTORIQUES	5
RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS	6
1. DEFINITION DE L'ALEA	6
2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS	6
2.1. Choix de la crue de référence	6
2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation	6
3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA	6
ENJEUX COMMUNAUX	7
1. METHODOLOGIE EMPLOYEE	7
2. LES ENJEUX REPERTORIES	7
3. LES PROJETS FUTURS	7

CONTEXTE GENERAL

1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de MONDOUZIL se situe à moins de 20 kilomètres à l'Est de TOULOUSE ; elle s'étend sur 409 ha et se trouve entourée par les communes suivantes :

- Beaupuy au Nord,
- Lavalette à l'Est,
- Mons et Pin-Balma au Sud,
- Montrabé à l'Ouest,

2. L'ACCESSIBILITE

La commune de MONDOUZIL est accessible par le Nord depuis les départementales N°59, 59a et 59e qui traversent la commune, puis par la départementales N°66 au sud de la commune.

3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

3.1. L'occupation du sol

La commune de MONDOUZIL est avant tout une commune de type rural et agricole. Les 409 hectares du territoire communal comptent environ 15% de forêts ou formations boisées assimilées. La majeure partie du territoire communal est occupée par des terres agricoles (environ 70%).

Le village de MONDOUZIL est situé au centre du territoire communal sur le plateau. Les zones urbanisées sont de différente nature : l'habitat continu du village ancien, plusieurs zones récentes d'habitat pavillonnaire groupé (Le Poirier, Les Dourels), ainsi que de l'habitat dispersé et une zone d'activités (Les Landes).

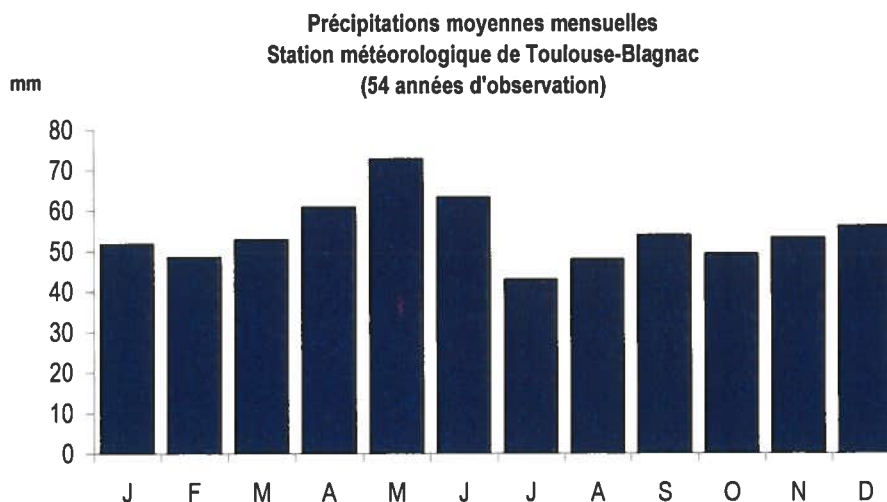
3.2. La démographie

Au dernier recensement de 1999, la commune de MONDOUZIL comptait 218 habitants, soit une densité de 53 hab./km².

4. LE MILIEU NATUREL

4.1. Les données climatiques

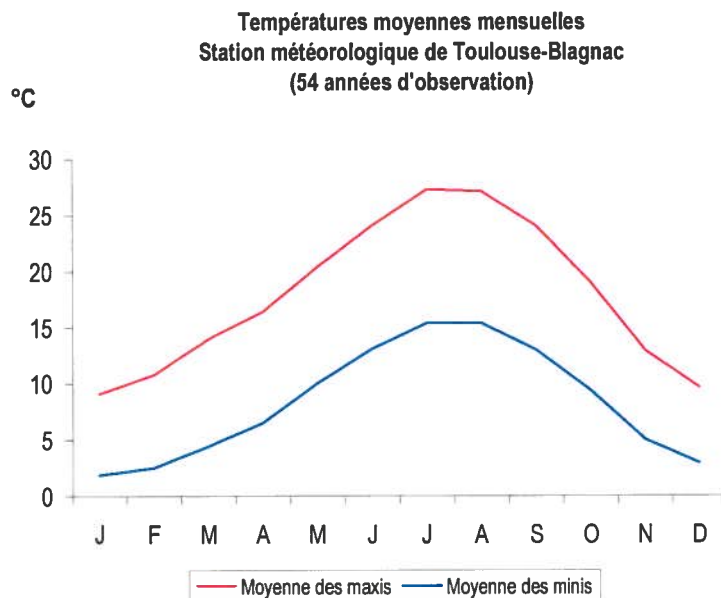
La région toulousaine jouit d'un climat tempéré subissant les influences océaniques et méditerranéennes. La hauteur moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 600 et 650 mm.



Globalement sur l'ensemble de l'année, les moyennes mensuelles des précipitations sont homogènes. Le mois le plus sec correspond au mois de juillet et le mois le plus humide étant mai.

En hiver, les précipitations liées aux perturbations d'origine atlantique et méditerranéenne épousent le relief. Alors que l'été, les pluies sont en grande partie liées à des systèmes orageux.

Les températures sont basses en automnes et en hiver, liées aux brouillards et nuages bas tenaces. Elles s'élèvent rapidement au printemps.



4.2. Le contexte géologique

La commune de MONDOUZIL se situe dans le Lauragais toulousain, zone de coteaux molassiques stampiens de faible altitude aux fonds de vallées couvert d'alluvions de composition pétrographique assez homogène.

Ce limon d'inondation à éléments fins (1 à 2 m d'épaisseur), parfois décalcifié, mais le plus souvent un peu calcaire, repose directement sur la molasse ou la marne du substratum.

Au sommet des plateaux, sur les replats et les pentes douces, la molasse s'est décomposée sur place pour donner une formation brune argilo-limoneuse. Les versants sont recouverts de colluvions argilo-limoneux, produits de solifluxion.

4.3. Le réseau hydrographique

La commune est traversée au Nord par la Sausse d'Est en Ouest. Elle collecte les eaux des ruisseaux descendant des coteaux, le ruisseau d'Albarel sur la commune de Mondouzil.

Au pied du versant exposé au Midi, le ruisseau d'André (affluent de la Seillonne) traverse la commune (en limite communale).

DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS**1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE**

La commune de MONDOUZIL présente un seul type de phénomène naturel connu à ce jour : l'inondation.

2. LES CRUES HISTORIQUES

Il est très difficile de trouver des éléments précis sur les crues de la Sausse à MONDOUZIL. En effet, de part sa situation très en retrait de la zone urbanisée, la mémoire collective n'a pas retenu d'événements significatifs.

D'après la liste des arrêtés de catastrophes naturels, il est possible de se remémorer les événements de ces dernières années qui se sont déroulés sur la commune de MONDOUZIL :

Intitulé du phénomène naturel	Date début	Date fin	Date arrêté
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999

RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS

1. DEFINITION DE L'ALEA

Un aléa est un phénomène naturel potentiel pouvant affecter un secteur donné. La cartographie des aléas est donc le fruit d'une démarche prospective, et décrit sur le territoire communal les différents aléas pouvant affecter la commune sur fond cadastral au 1/5 000 e. Elle tend à faire abstraction des enjeux (personnes, biens, activités, moyens, patrimoine susceptibles d'être affectés) et se concentre sur le phénomène naturel en lui-même.

En terme d'inondation, l'aléa est défini comme la probabilité d'occurrence d'un phénomène d'intensité donnée. La probabilité d'occurrence est facile à cerner pour les inondations en identifiant la période de retour de l'événement : la crue retenue comme crue de référence constitue alors l'aléa de référence.

Les cartes des zones inondables permettent de localiser les phénomènes liés aux crues sur les territoires communaux. Par contre, ces documents ne quantifient pas la menace que fait peser les écoulements sur ces terrains. En effet, la notion de danger sera différente selon que le terrain se situe sous 10 centimètres ou 2 mètres d'eau. C'est pour cela que la notion de classe d'aléa a été introduite ; en fonction des intensités associées aux paramètres physiques de la crue de référence (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement), des niveaux d'aléas sont distingués.

2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS

Sur la commune de MONDOUZIL, l'aléa inondation caractérise les phénomènes de débordements de la Sausse qui correspondent à une probabilité d'apparition.

2.1. Choix de la crue de référence

La référence pour l'élaboration des PPR est la crue historique ou à défaut la crue centennale. Dans le cas présent, le manque de données historiques et/ou les profondes modifications anthropiques subies par les cours d'eau les dernières décennies ont conduit à étudier plus particulièrement la crue centennale.

Sur la commune de MONDOUZIL, la crue centennale est représentative des plus hautes eaux connues.

2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation

Hauteur \ Vitesse	H < 0,5 m	0,5 < H < 1 m	H ≥ 1 m
V < 0,20 m/s	Faible	Modéré	Fort
0,20 < V < 0.50 m/s	Modéré	Modéré	Fort
V > 0.50m/s	Fort	Fort	Fort

3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA

La description des zones d'aléas porte d'une part sur les conclusions des diverses études hydrauliques et d'autre part sur l'analyse de terrain et les données des crues historiques.

Les débordements ayant pris naissance en rive gauche de la Sausse sur la commune de Lavalette continuent à se propager sur la commune de Mondouzil. Près de la moitié du débit de la crue centennale transite sur le lit majeur rive gauche. L'ouvrage de traversée de la RD59e est en charge et la chaussée est submergée en rive gauche avec des vitesses localement fortes (aléa fort). Ces débordements se propagent sur les prairies de la rive gauche sans pouvoir rejoindre le lit mineur avec des vitesses faibles et des hauteurs d'eau souvent inférieures à un mètre (aléa faible à modéré).

ENJEUX COMMUNAUX

1. METHODOLOGIE EMPLOYEE

La notion d'enjeu est une notion liée exclusivement à l'occupation du sol actuelle et projetée et à sa tolérance ou non aux inondations. Elle recouvre l'ensemble des dommages prévisibles en fonction de l'occupation des sols et des phénomènes naturels. Ces dommages correspondent aux dégâts causés aux bâtiments ou aux infrastructures, aux conséquences économiques et, éventuellement, aux préjudices causés aux personnes.

L'analyse des enjeux et de la vulnérabilité est basée en grande partie sur les reconnaissances de terrain effectuées dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des aléas. Une analyse des documents d'urbanisme des communes (POS, PLU, ...) croisée aux éléments de terrain a permis de définir les zones à enjeux plus ou moins fort du point de vue économique mais également humain. Enfin, des rencontres avec les élus en charge de l'urbanisme ont permis de soulever les incertitudes et d'intégrer les projets d'urbanisation des communes.

Les enjeux communaux ont fait l'objet d'une appréciation qualitative portant sur les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone inondable : habitat, équipements sensibles, activités économiques, équipements publics. Cette analyse a conduit à une représentation cartographique spécifique distinguant les centres urbains et leur extension proche d'une part et les zones non ou peu urbanisées d'autre part.

Par **centres urbains**, il faut entendre les centres anciens, les centre-villes où il ne reste pratiquement plus de terrains disponibles en dehors de quelques « dents creuses » et où les seules possibilités d'évolution sont les agrandissements, les aménagements, les rénovations et les réhabilitations dont la gestion constitue un enjeu particulier. Ils sont définis en fonctions de quatre critères qui sont : leur histoire, une occupation du sol de fait importante, une continuité bâtie et la mixité des usages entre logements, commerces et services et activités.

Les autres zones urbanisées répertoriées constituent le tissu succédant aux centres anciens et pouvant aller de l'habitat collectif au pavillonnaire diffus et aux zones industrielles. Ce tissu urbain est donc plus ou moins lâche et comporte des espaces non construits.

2. LES ENJEUX REPERTORIES

Sur la commune de MONDOUZIL, les principaux enjeux soumis à l'aléa inondation sont constitués par :

- l'agriculture ;
- les infrastructures routières ;

La zone inondable de la Sausse occupe tout le fond de vallée, soumis à des aléas inondation faible à modéré ; le secteur agricole est principalement touché avec des prairies et des cultures.

Les routes départementales N°59 et 59e sont touchées par les inondations. Il s'agit donc de deux voies d'accès à la commune de Mondouzil mais les enjeux restent limités car l'accès à la commune peut encore s'effectuer par les routes départementales N°59 et 66 depuis Montrabé et Pin-Balma.

3. LES PROJETS FUTURS

Sur la commune de MONDOUZIL, aucun projet d'aménagement futur n'est concerné par le présent Plan.